



LA LETTRE DU GROUPE CGT AU CESER NA

PLÉNIÈRE

des 8 et 9 octobre 2024

L'austérité est un poison, construisons un autre chemin !

Le gouvernement Barnier met l'austérité à l'ordre du jour des politiques publiques, au nom du déficit et de la dette.

Les travailleur-euse-s seraient prié-e-s de passer à la caisse, au travers de l'augmentation des taxes sur l'énergie, les frais médicaux. Les agents des services publics, de nouveau désignés comme des boucs émissaires pourraient être frappés de 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie, et du gel des salaires. Les retraité-e-s, soumis à un nouvel effort avec le report de l'indexation des pensions sur l'inflation. Pour les services publics s'appliqueraient une réduction des moyens, une baisse des effectifs, la fusion de services, ... en demandant aux agents de faire mieux avec moins.

Les collectivités locales, elles, seraient soumises à une diète

drastique. Ainsi, la région Nouvelle-Aquitaine serait privée de 125M€ de ressources (l'équivalent de 25 % de l'offre TER ou du budget des formations sanitaires et sociales), avec des impacts importants sur les politiques au service des territoires.

Si M. Barnier avait indiqué qu'il ne « s'interdisait pas plus de justice fiscale », ses 1^{ers} arbitrages montrent que la répartition de l'effort porterait essentiellement sur les classes populaires et moyennes, et de façon très résiduelle sur les plus riches (0,3% des plus fortunés et 300 entreprises seraient concernés par une hausse de leurs impôts). Pourtant, le nœud est bien de ce côté-là. Les recettes de l'État ont été amputées de 76 Mds€ depuis l'arrivée d'E. Macron du fait des baisses d'impôts aux plus riches, aux grandes entreprises, d'une politique de baisse des cotisations sociales, d'aides aux entreprises sans conditionnalités. Pour une politique de l'offre inefficace dont les résultats annoncés ne sont pas au rendez-vous.

L'orientation de M. Barnier poursuit cette logique néfaste et qui va totalement à l'encontre de la colère et des attentes qui s'expriment dans le pays de mieux vivre de son

travail, de plus de justice sociale et fiscale, et d'un besoin de services publics efficaces sur l'ensemble des territoires.

Elle risque de rajouter de la récession à la récession. Elle ne peut qu'aggraver la crise, les fractures sociales et démocratiques.

C'est pourquoi l'heure est plus que jamais à la mobilisation pour résister et ouvrir d'autres chemins. Dans le cadre du débat budgétaire, la CGT en a dessiné les grands contours : une revalorisation du travail et des travailleur-euse-s, l'abrogation de la réforme des retraites, un investissement massif en faveur des services publics, un plan stratégique de réindustrialisation, une réforme de justice fiscale ambitieuse, un financement de la « sécu » assuré pour qu'elle réponde aux besoins, des avancées démocratiques avec notamment des droits nouveaux à l'entreprise.

Là se situe l'avenir.



Julien Ruiz

ÉDITORIAL



PLÉNIÈRE

" RAPPORT NÉO-TERRA RELATIF À L'ÉTAT DU DEVELOPPEMENT DURABLE "

Avis

" DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE "

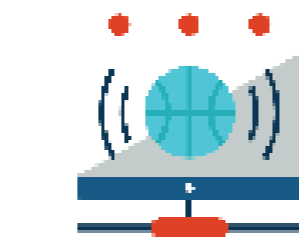
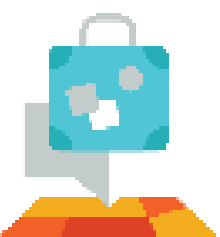
Avis

" PRÉSENTATION ET DÉBAT DU PROJET NÉO-SOCIÉTAS PORTÉ PAR LE CESER NA "

" MISSION D'INFORMATION ET D'ÉVALUTATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE "

" RENCONTRE DU CESER AVEC LE PRÉFET DE RÉGION ET LES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT EN RÉGION "

" RETOUR SUR LA TABLE RONDE ORGANISÉE PAR LE CESER NA "



" Rapport NEO-TERRA relatif à l'état du développement durable "

Avis

Le CESER était saisi pour examiner le rapport annuel Néo-Terra relatif à l'état du développement durable en Nouvelle-Aquitaine. Ce rapport dresse un bilan des actions du Conseil régional en faveur du développement durable qu'il a décliné dans ses 7 objectifs de politique publique. Ce rapport obligatoire s'est largement amélioré ces dernières années dans sa présentation comme dans son contenu. Des exemples de mise en œuvre illustrent les orientations du Conseil régional.

Sur chaque objectif, un certain nombre d'indicateurs permettent de mesurer l'évolution. Toutefois, comme l'a dit la CGT « ils devraient être associés à d'autres éléments d'appréciation plus étayés en termes d'évolution au regard des objectifs du Conseil régional, ainsi que d'éléments d'analyses et d'interprétations des évolutions. » Ainsi, ils permettraient de comprendre pourquoi la vente des pesticides CMR (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction) ne baisse toujours pas alors que toutes les politiques publiques plaident pour leur élimination? »

La CGT, comme le CESER NA, a aussi considéré que le rapport devrait plus étayer les indicateurs sur les enjeux sociaux et démocratiques. Le développement embrasse toutes ses dimensions.

Enfin, pour la CGT, les éco-sociales conditionnalités sont l'outil transversal et efficace pour faire progresser le développement durable. La région devrait accélérer leurs mises en œuvre et les renforcer.

La CGT a voté l'avis.

[Lire la déclaration CGT](#)

[Lire l'avis du CESER NA](#)



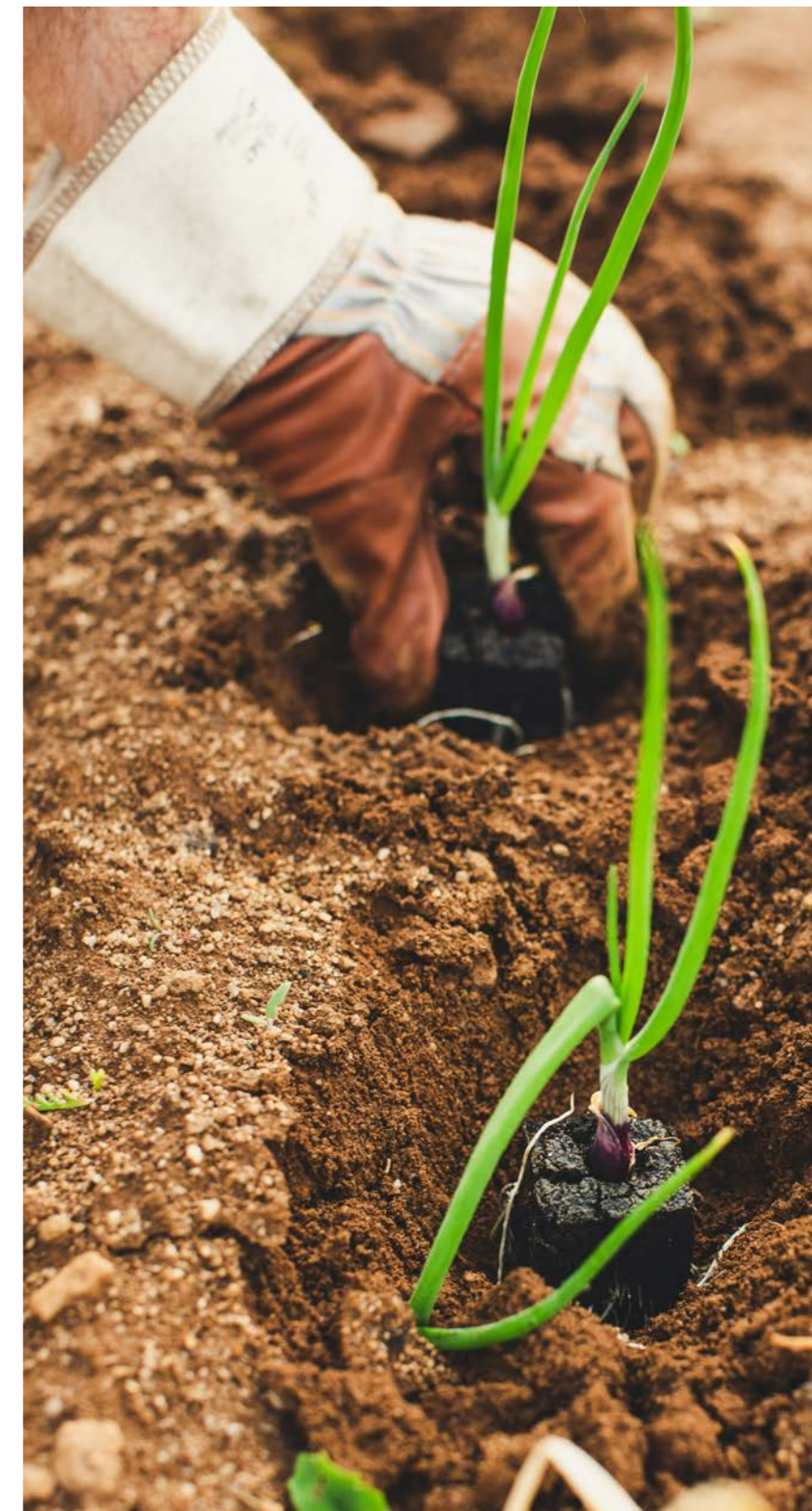
Béatrice
PORET
(33)



Jean-Philippe
JUN
(86)



Julien
RUIZ
(33)



" Débat d'orientations budgétaires "

Avis

Le document sur les orientations budgétaires 2025 de la région Nouvelle-Aquitaine soumis au CESER et qui a d'abord été examiné en commission A « FINANCES » a fait l'objet d'une véritable bataille des idées entre les différents collèges de notre assemblée.

Face au constat des incertitudes et de la dégradation des trajectoires financières de l'ensemble des régions, dont la Nouvelle-Aquitaine, dues au désengagement croissant de l'État et à l'assèchement des capacités de ressources autonomes, le débat a révélé deux visions différentes qui se sont confrontées : sur les raisons de cette situation, sur l'analyse des besoins sociaux, sur le maintien d'un budget répondant à l'exigence de façon ambitieuse aux défis écologiques, industriels, sur l'évaluation des politiques publiques des aides au monde économique – les éco-socio conditionnalités.

Le collège patronal s'est fait le porte-parole de la nouvelle politique économique du gouvernement Barnier, défendant le choix du gouvernement de présenter un projet de loi de finances qui se traduirait par une saignée budgétaire de plus de 40 milliards d'euros pour 2025.

Dans le collimateur comme premiers boucs émissaires, toutes les collectivités territoriales sont accusées d'être des faiseurs de dettes (alors qu'elles votent, elles, des budgets à l'équilibre), la cour des comptes proposant même l'hypothèse d'une purge de 100 000 suppressions d'emplois.

Lors des débats, la CGT a dénoncé la politique des gouvernements successifs qui ont sciemment organisé, au nom d'une politique de l'offre inefficace, l'endettement public par différents moyens :

- ⇒ Suppressions, exonérations, baisses des cotisations sociales et des impôts - sur la fortune, les sociétés, flat tax, taxe d'habitation, redevance de l'audiovisuel, taxe professionnelle hier et contribution sur la valeur ajoutée des entreprises demain, etc...
- ⇒ Octroi de crédits d'impôts et de subventions aux entreprises sans efficacité et sans contrepartie et avec une inefficacité démontrée,
- ⇒ Obligation pour la puissance publique de se financer sur les marchés financiers. Pour des coûts budgétaires sans cesse croissants de plusieurs centaines de milliards d'euros !

Les services et élu-e-s régionaux venu-e-s présenter et commenter la situation au CESER ont indiqué que les orientations budgétaires 2025 étaient déjà rendues caduques par la proposition du gouvernement Barnier de raboter les budgets des conseils régionaux. Selon nos informations à ce stade de préparation du projet de loi de finances, la ponction sur le budget de la région NA serait de 135M€. Du jamais vu !! Avec comme conséquence, par exemple, un impact sur le

transport TER SNCF qui pourrait être affecté, alors qu'il y a une augmentation de plus de 30 % de la fréquentation, mais plus largement sur l'ensemble des politiques régionales.

Les mandaté-e-s CGT, avec la FSU, se sont interrogé-e-s sur les critères d'intervention hors des obligations légales et sur le montant important des enveloppes budgétaires en NA particulièrement dédiées aux établissements privés d'éducation. La CGT a invité le Conseil régional à préserver les politiques majeures d'utilité sociales et écologiques, et à être plus sélectif sur les politiques d'aides aux entreprises dont l'efficacité reste souvent à démontrer. Les élu-e-s régionaux ont de ce point de vue évoqué un possible contrôle renforcé des entreprises qui viennent et repartent après avoir obtenu des budgets des collectivités locales.

Les mandaté-e-s CGT ont voté l'avis définitif du CESER amendé par l'introduction CGT suivante :

« Le CESER Nouvelle-Aquitaine considère que les régions (comme l'ensemble des collectivités locales), dont les compétences sont structurantes en matière d'éducation et de formation, de transports, d'aménagement et d'équilibre des territoires, de transition écologique, de services publics régionaux, de réindustrialisation, ne doivent plus être des variables d'ajustements d'orientations et de choix budgétaires nationaux, au risque de renoncer à des politiques d'avenir ambitieuses en faveur des territoires. »

Le CESER Nouvelle-Aquitaine appelle l'ensemble des acteurs (élu-e-s, société civile, ...) à agir auprès de l'État pour que les régions disposent de ressources garanties sur le long terme par l'État au regard de leurs compétences ainsi que de leviers dynamiques de ressources propres, leur permettant de répondre aux besoins des citoyen-ne-s, des territoires et aux défis des transitions. »

[Lire la déclaration CGT](#)
[Lire l'avis du CESER NA](#)



Paul Hervé
ROUSSEAU
(16)

Sophie
PEYREGNE
(33)

Philippe
GORY
(23)

Valérie
FREMONT
(33)



" Présentation et débat du projet " Néo-societas " porté par le CESER Nouvelle-Aquitaine "



Le bureau du CESER a souhaité présenter à la nouvelle assemblée le projet « Néo-societas » qu'il avait adopté en fin de mandature précédente.

Cette feuille de route a pour objectif de proposer au Conseil régional une stratégie de réduction des inégalités de toute nature qui minent notre société.

Le CESER avait proposé à la région que cette feuille de route soit liée de façon indissociable à celle de la transition écologique, dite Néo-Terra. Il ne peut y avoir de transition écologique durable et efficace sans s'attaquer de façon assez radicale aux inégalités.

La CGT s'est félicitée de cette feuille de route à laquelle elle a participé. Elle a une dimension prospective et anticipatrice en plaçant les inégalités au cœur de la réflexion des politiques publiques.

S'attaquer à la crise sociale, économique, écologique et démocratique, c'est nécessairement s'attaquer aux inégalités.

La feuille de route Néo-societas a de plus le mérite de proposer une démarche efficace en les traitants à hauteur d'Hommes/Femmes, à hauteur de territoires ainsi que dans des différentes temporalités : réduction des inégalités dans le court terme, et le long terme.

La CGT s'est aussi félicitée que cette approche portée par le CESER NA commence à « infuser » auprès du Conseil régional, même si cela reste encore très insuffisant. Nous sommes au début d'une démarche de long terme et pour laquelle notre CESER doit être persévérant. Il nous revient de la faire vivre, en particulier au moment des exercices budgétaires, des schémas régionaux des feuilles de route.

La CGT a insisté sur la qualité et la portée de Néo-societas, reconnue par de très nombreux acteurs et le CESER. La CGT considère que le CESER Nouvelle-Aquitaine, a franchi un saut qualitatif en situant les inégalités au cœur des enjeux et en proposant une vision prospective pour les réduire, jusqu'à les éliminer.



Anne
AZOULAY-FRAVEL
(79)



André-Marc
SOLUREAU
(40)



David
PLAGES
(33)



Véronique
LELIBON
(33)

" Mission d'information et d'évaluation de la politique agricole "

Déclaration des délégations au Ceser NA CGT/CFDT/ FSU/UNSA/CFE-CGC/CFTC/Solidaires

Le Conseil régional dans le cadre des mobilisations d'agriculteurs au printemps a décidé d'une mission d'information et d'évaluation de sa politique agricole. Cette mission, représentée par tous les groupes politiques a travaillé durant 6 mois, auditionné de nombreux acteurs

et remis son rapport en septembre. Celui-ci a donné lieu à quelques modifications de règlements d'interventions. A cette occasion, les organisations syndicales CGT/CFDT/ FSU/UNSA/CFE-CGC/CFTC/Solidaires ont souhaité s'exprimer sur cette démarche. Voici la déclaration commune lue lors de la séance plénière.

Madame la Vice-présidente,
cher-e-s collègues,

Le lundi 23 septembre, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine s'est réuni en séance plénière exceptionnelle afin d'examiner le rapport de la mission d'information et d'évaluation relative à l'agriculture et de voter la modification du règlement d'intervention qui encadre les aides économiques et environnementales. La mission fait suite à la manifestation violente de certaines agricultrices et agriculteurs devant et dans le Conseil régional en ce début d'année.

Dans la mandature précédente, le CESER avait proposé un PACTE sur l'agriculture, qui, au-delà de la nécessaire participation des agricultrices et des agriculteurs, engageait la société toute entière : les territoires, et toutes celles et ceux qui y produisent notre alimentation. Manifestement le message principal qui stipule que toutes et tous doivent être impliqué-e-s dans l'avenir de l'agriculture n'a pas été entendu. En effet, nos délégations déplorent que le CESER, 2^{ème} assemblée de la Région, n'ait pas été saisie officiellement par le Président du Conseil régional pour enrichir de son avis le rapport de la MIE et les délibérations subséquentes.

Nous appelons le Conseil régional à respecter l'esprit de la règle concernant la consultation des CESER par les Conseils régionaux qui est encadrée par le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.4241-1 et suivants.

Non seulement le CESER n'a pas été sollicité pour avis, mais une grande partie de l'écosystème agricole a semble-t-il été ignorée. Nous déplorons ainsi que les salarié-e-s de ces secteurs qui représentent 50 000 emplois en Nouvelle-Aquitaine, n'aient pas été auditionné-e-s et associé-e-s par la MIE au travers de leurs organisations syndicales. Ignorer ainsi celles et ceux qui participent par leur force de travail, dans des conditions sociales déjà difficiles à la production agricole en tant que salarié-es, c'est les invisibiliser toujours plus, c'est se priver de l'expression de leurs attentes, c'est éluder une partie de la réalité sociale du secteur de l'agriculture et des réponses à apporter à la crise qu'il traverse. Nous ne pouvons l'accepter. Ce dysfonctionnement grave dans la prise en compte de la parole des salarié-e-s au travers de leurs représentations syndicales n'est pas nouveau et avait déjà fait l'objet d'une expression unanime de nos délégations syndicales en plénière du 10 novembre 2020 à l'endroit de l'exécutif régional.⁽¹⁾

Ce nouveau constat en est d'autant plus incompréhensible et inadmissible.

Dans cette période de crise profonde une grande partie des citoyen-ne-s expriment des attentes d'une meilleure écoute de leurs préoccupations et de participation. Nous considérons que le Conseil régional gagnerait à mieux valoriser les corps intermédiaires, la société civile organisée en particulier les acteurs de la démocratie sociale, qui sont en prise directe avec les réalités sociales et professionnelles dans l'ensemble des secteurs d'activité. Nous dénonçons tout autant le défaut de consultation d'associations environnementales, de consommateurs, de solidarité alimentaire, de prévention santé...

Enfin, le Conseil régional gagnerait à pleinement se saisir des travaux concertés ou co-construits entre les différents acteurs de la société civile organisée représentée dans les 4 collèges du CESER. Ce ne sont certainement pas des modèles parfaits, mais à l'heure où les capacités de consensus et de synthèse sont remises en avant, ils sont aujourd'hui des jalons indispensables et parfois exemplaires par leur méthode de travail, par la construction et le sens de leurs avis visant, à réconcilier la démocratie représentative en l'ouvrant à une vraie démocratie sociale et aux habitant-e-s de notre région.

Nous continuerons à y œuvrer et nous saluons l'initiative du Président du CESER de proposer que nous nous saisissons du sujet en vue de la session de décembre 2024, en dépit du fait que l'avis du CESER interviendra postérieurement à la délibération du Conseil régional prise en septembre dernier.

1. En référence à l'article L.1 du Code du Travail, qui peut tout-à-fait trouver sa déclinaison au niveau de notre Région, nous affirmons « ...légitime que dans les travaux préparatoires de la région, lorsque les représentant-es patronaux ou les directions d'un secteur, d'une filière ou d'une branche sont invité-es à participer, les représentant-es des personnels soient dans le même temps et avec la même écoute consulté-es. Cette exigence de dialogue à tous les niveaux, national, sectoriel, régional, dans les entreprises et administrations, est la garantie d'une prise en compte des situations vécues par les travailleurs et un vecteur de confiance dans une période de forte incertitude ».

" Rencontre du CESER avec le préfet de Région et les services déconcentrés de l'État en Région¹ "

Après une présentation des réorganisations des services de l'État et de l'organisation des ceux-ci en région Nouvelle-Aquitaine, un échange avec les conseiller-ère-s du CESER a eu lieu. Voici les interventions des camarades de la CGT.

INTERVENTION Hervé PINEAUD - GROUPE CGT

Le SGAR (représentant du préfet en région) niant les effets délétères de la suppression des fonctionnaires sur le fonctionnement des services publics, Hervé PINEAUD pour la CGT est intervenu pour dénoncer cet aveuglement. L'éloignement des services publics est pourtant connu comme une des causes du vote pour les candidats de l'extrême droite.

Il l'a aussi interrogé sur la dématérialisation des services de l'État qui n'a jamais fait l'objet de débats et de choix partagés de la société. Cette absence de choix, en organisant l'éloignement des citoyen-ne-s de leurs droits est source insupportable d'inégalité. Faisant aveu d'impuissance et assumant la soumission de l'État aux entreprises privées pourvoyeuses de solutions technologiques.

La CGT, comme une grande majorité des organisations du CESER, dénonce depuis trop longtemps des décisions prises par les services de l'État mais qui doivent être portées par les régions ou les EPCI. L'absence ou la faiblesse des dotations attribuées à ces compétences étranglent les régions, les départements comme tous les autres échelons administratifs. Absence de financement et injonctions contradictoires rendent les politiques publiques inaudibles et parfois peu efficaces au détriment des citoyen-ne-s, notamment les plus fragiles.

Il est temps pour l'État de revoir sa politique d'emploi en direction des services publics pour qu'enfin reculent et disparaissent les inégalités sociales et territoriales liées à ces déséquilibres. Les politiques publiques, notamment les politiques d'offres sont travaillées par des salarié-e-s souvent victimes de coupes budgétaires. Pour ce qui concerne la CGT, elle doit donc être attentive à tous les éléments concernant le rôle et les politiques de l'État en territoires.

INTERVENTION Julien RUIZ - GROUPE CGT

Julien Ruiz a interpellé une 1^{ère} fois le représentant du préfet suite à sa présentation des réorganisations successives des services de l'État, et de la déconcentration de ses services en région. La présentation idyllique de ces réorganisations au nom « de l'évolution de la société », ne peut masquer les difficultés structurelles auxquels sont confrontés les services publics. C'est pourquoi Julien RUIZ a demandé où en était-on de l'évaluation de ces réorganisations successives à la fois sur la qualité de la réponse aux besoins des usager-ère-s des services publics au sens large. Mais aussi sur l'état d'esprit des agents, leurs conditions de travail.

Julien a indiqué que sur les 2 dimensions les promesses annoncées n'étaient pas au RDV. Ainsi les services publics, la baisse récurrente des effectifs et les transformations des

organisations du travail ont considérablement détérioré la qualité des services aux usager-ère-s. Par exemple sur les services de la Dreets il est de plus en plus difficile d'avoir recours à un inspecteur du travail, la dématérialisation à marche forcée a provoqué des ruptures d'accès aux services publics,...

Enfin sur la situation des agents, les indicateurs sont au rouge : les conditions de travail se sont dégradées, nombreux-euses sont celles et ceux qui ne trouvent plus de sens à leur travail, se trouvent confronté-e-s à des contradictions majeures entre la réalité de leur travail et la conception qu'ils-elles se font de la mission de « rendre » le service public.

Le représentant du préfet n'a pas nié les difficultés, mais s'est retranché sur les « évolutions de la société », et sur l'engagement de ses services pour faire « avancer les choses ». Le constat de la réalité est implacable, mais le volontarisme ne suffit plus : il faut un changement de cap...

En fin de séquence, Julien RUIZ a de nouveau interpellé le SGAR sur deux points. D'abord sur la politique de réindustrialisation. Il a rappelé que les politiques actuelles du gouvernement ne se traduisaient pas par des résultats probants. Malgré quelques créations, la production industrielle stagne. La politique de guichets et d'aides directes aux entreprises sans conditions, n'est pas efficace et crée des effets d'aubaine nombreux, favorisant les plus grandes entreprises et enrichissant les plus riches. Il a invité à repenser la conception de cette politique en investissant d'abord dans la formation, la qualification et les capacités humaines. C'est beaucoup plus juste et plus efficace sur le long terme.

D'autre part, Julien a interpellé les représentants du préfet sur les indicateurs sur les conditions de travail et la mortalité au travail, pour lesquels la France est le plus mauvais élève en Europe. En Gironde, ce sont 11 morts pour 2023 et déjà 7 pour 2024. L'État a une responsabilité en majeure en la matière, sur les droits et moyens des salarié-e-s (CHSCT) qui ont reculé (ordonnances travail), mais aussi sur l'absence de stratégie de prévention, en particulier pour interdire la sous-traitance en cascade qui est une des causes de dégradation des conditions de travail. Julien leur a proposé de les « prendre par la main et faire le tour des chantiers sur la métropole bordelaise » pour voir la réalité de près.



Hervé
PINEAUD
(19)
Président
de la commission
Environnement



Julien
RUIZ
(33)

1- Contrairement à ce qui avait été annoncé, le préfet n'a pas participé à cette rencontre et ce sont ces services qui l'ont représenté.

" Retour sur la table ronde organisée par le CESER NA "

« Face au changement climatique : quelles adaptations pour notre avenir ? »

La CGT et le changement climatique en Nouvelle-Aquitaine : un focus sur la « résilience ».

La CGT exprime une vive inquiétude face aux effets du changement climatique, notamment en Nouvelle-Aquitaine. Elle souligne que les risques associés à ce phénomène, tels que les vagues de chaleur, les sécheresses et les inondations, ne sont pas uniquement environnementaux. Ils constituent également des enjeux sociaux et économiques majeurs, touchant directement les populations.

L'AFPCNT joue un rôle essentiel dans la préparation et la gestion des risques majeurs en France. Elle fournit des ressources éducatives et mène des campagnes de sensibilisation visant à informer le public, à promouvoir une culture de prévention et à renforcer la résilience des collectivités face aux catastrophes naturelles et technologiques.

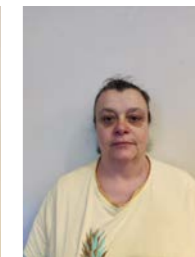
Le document présenté par l'AFPCNT se veut un guide de référence pour anticiper et gérer ces risques. Il est organisé en sections, chacune dédiée à un type de risque spécifique (inondations, incendies de forêt, risques sismiques, technologiques, etc.). Pour chaque catégorie, des ressources variées sont proposées : quiz, supports pédagogiques, vidéos, et démonstrations interactives. D'autres éléments complémentaires, tels que des podcasts, des témoignages de personnalités, et des outils d'alerte citoyenne, y sont également inclus.

L'objectif est de sensibiliser les collectivités et leurs habitant-e-s aux dangers climatiques, tout en leur offrant les outils nécessaires pour mieux les anticiper et y faire face. Ce guide propose ainsi une gamme diversifiée de ressources éducatives et interactives (quiz, vidéos, jeux, etc.) pour accroître la résilience face aux catastrophes.

En somme, la CGT considère le changement climatique comme un défi crucial nécessitant une réponse globale et coordonnée. Le syndicat appelle à une transformation profonde du modèle économique et social afin de répondre à ces enjeux et d'assurer un avenir durable pour tous.



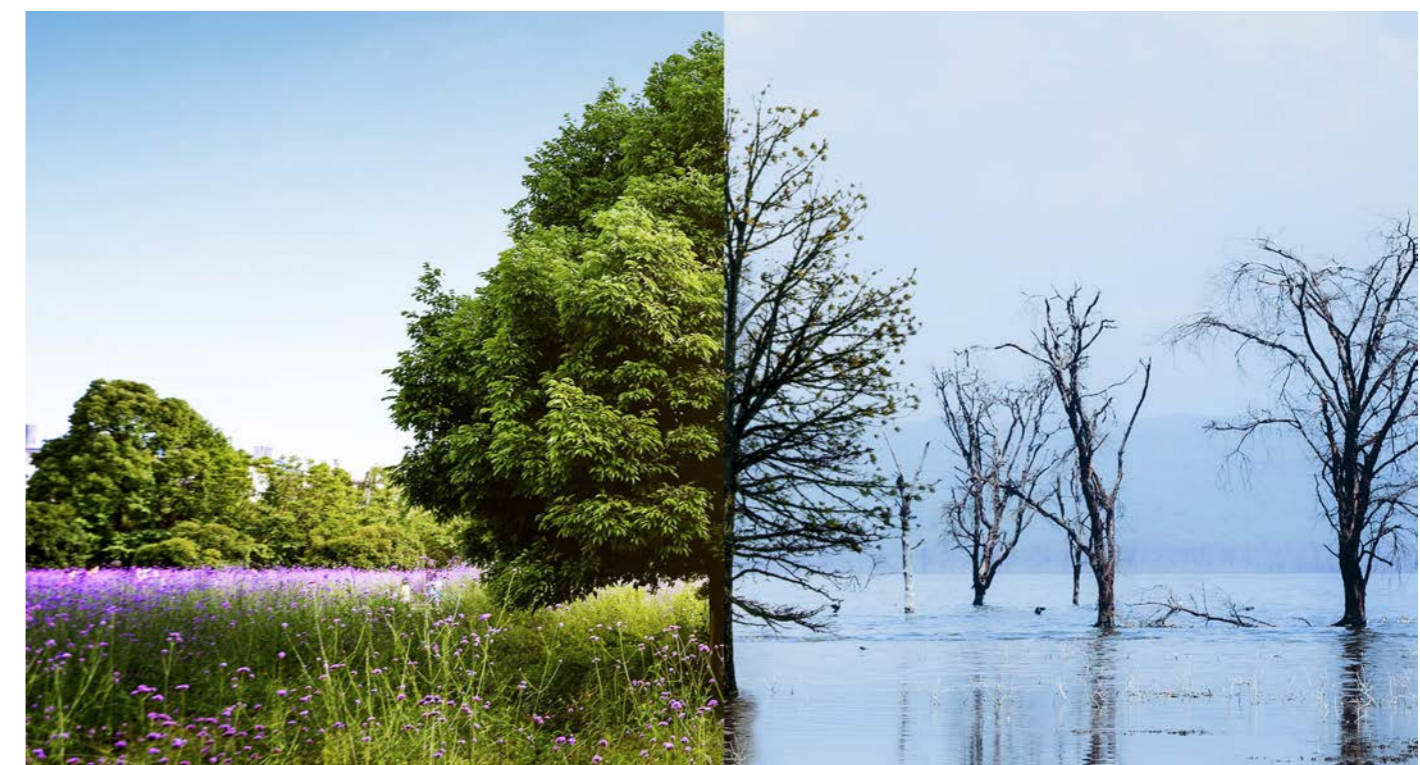
Paul Hervé
ROUSSEAU
(16)



Martine
RANCHIN
(19)



David
CROCHU
(79)





Mes notes personnelles



www.cgt-na.fr

Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine

Siège social
Bourse du Travail
44 Cours Aristide Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex
communication@cgt-na.fr

Antenne de Limoges
Maison du Peuple
24 rue Charles Michels - 87000 Limoges